

Aboiteau : Digue permettant la récupération des terres littorales pour la culture.¹

Aérobie : Qualifie un organisme qui ne peut se développer qu'en présence d'oxygène.²

Aire d'alevinage : Espace utilisé par les jeunes poissons après leur éclosion.¹

Aire protégé : Zone terrestre ou maritime, géographiquement délimitée, à l'intérieur de laquelle la diversité biologique et les ressources naturelles sont protégées des interventions humaines néfastes.¹

Alevin : Poisson n'ayant pas encore acquis les formes de l'adulte, mais qui ne dépend plus de son sac vitellin comme source principale de nourriture.¹

Anthropique : Se dit des phénomènes qui sont le résultat de l'action directe ou indirecte de l'homme.¹

Aquifères : Formation géologique susceptible de contenir, de transférer et de restituer de l'eau en quantités exploitables.¹

Amont : Partie d'un cours d'eau comprise entre un point et la source.¹

Anadrome : Se dit d'un poisson dont la croissance se fait en mer et qui revient à son lieu de naissance, en eau douce, pour se reproduire.¹

Aval : Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant² entre un point et l'exutoire.

Avalaison : Descente des poissons migrateurs vers l'aval d'un cours d'eau.¹

Azote ammoniacal : Paramètre de la qualité de l'eau utilisé dans le calcul de l'IQBP. L'azote ammoniacal est toxique pour la vie aquatique. Le critère de toxicité n'est pas fixe mais variable selon le pH et la température. Dans les eaux naturelles, il provient principalement du lessivage des terres agricoles ainsi que des eaux usées d'origine municipale et industrielle.⁷

Bactéries hétérotrophes : Bactérie ayant besoin de matière organique comme source d'énergie.¹

Bassin de décantation : Ouvrage artificiel permettant de débarrasser les eaux de ruissellement des matières solides en suspension qu'elles contiennent en les laissant se déposer au fond du bassin (Boucher, 2010).

Benthos : Ensemble des organismes peuplant le fond de l'eau. Ces organismes peuvent être fixes ou mobiles : nageant, rampant ou fouisseur.¹

Glossaire

Berges : Bordure plus ou moins escarpée d'un lac ou d'un cours d'eau qui peut être submergée sans que les eaux ne débordent.¹

Bioaccumulable : Processus biologique par lequel certaines substances dissoutes dans l'eau se concentrent dans un organe, dans un organisme vivant, le long d'une chaîne alimentaire ou dans un écosystème.¹

Biodiversité : Diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes.¹

Biomasse : 1- Quantité de matière vivante existant dans un écosystème aquatique par unité de volume ou de superficie et exprimée en unités massiques.¹
2- Ensemble des matières organiques produites par la croissance végétale et animale, ou par l'activité humaine et animale, qui peuvent être utilisées pour la production d'énergie ou à d'autres fins, telle la production d'isolants, d'engrais, de matériaux de construction, etc.¹

Biométhanisation : Procédé naturel basé sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène (Réseau d'expertise et de développement en biométhanisation, 2013).

BT (*Bacillus thuringensis*) : Bactérie qui vit naturellement dans les sols. Depuis une trentaine d'années, on l'utilise à profit partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles (Sopfim, 2013).

Cadre écologique de référence : Le Cadre écologique de référence du Québec (CER) est un outil de cartographie et de classification écologique du territoire. Il s'appuie principalement sur les formes de terrains, sur leur organisation spatiale et sur la configuration de leur réseau hydrographique, indépendamment des ressources que l'on y retrouve.⁹

Cambrien : Système de roches formé il y a entre 500 et 600 millions d'années, au début de l'ère paléozoïque dans l'échelle des temps géologiques.¹

Capacité de support : Pression maximale qui peut être exercée sur un écosystème sans porter atteinte à l'intégrité de celui-ci. La capacité de support est exprimée en termes quantitatifs. Il peut s'agir par exemple de la quantité de phosphore que peut contenir un lac sans que ce dernier ne soit altéré.¹

Carder : Démêler des fibres textiles avec une carde, manuelle ou mécanique.³

Catadrome : Se dit d'un poisson qui effectue sa croissance en eau douce et qui migre vers la mer pour se reproduire.¹

Chenal : Partie la plus profonde d'une rivière ou d'un cours d'eau et son sens est normalement rendu clair par un qualificatif tel que chenal « principal », chenal « artificiel », chenal « de basses eaux ». Dans l'acception française du terme, le mot « chenal » évoque toujours l'idée d'écoulement à surface libre.¹

Chloroforme : Composé chimique organochloré. Un composé organochloré est un composé organique de synthèse, comportant au moins un atome de chlore et utilisé comme solvant, pesticide, insecticide, fongicide ou réfrigérant ou molécules intermédiaires de synthèse en chimie et pharmacie.⁴

Chlorophylle a totale: Pigment végétal responsable de la photosynthèse utilisée comme indice de la biomasse phytoplanctonique. Des valeurs élevées de chlorophylle, tout comme celles du phosphore, seraient symptomatiques d'un problème d'eutrophisation.⁷

Chrome hexavalent : Le chrome est un métal d'origine naturelle présent, surtout à l'état trivalent et hexavalent, en petites quantités dans tout l'environnement canadien. Il est utilisé dans diverses applications industrielles (traitement des surfaces métalliques, production d'aciers inoxydables et résistants aux hautes températures, de briques et de mortiers, tannage du cuir ainsi que les produits de préservation du bois (Gouvernement du Canada, 2013).

Chrome trivalent : Voir chrome hexavalent

Coliformes fécaux : Bactéries de l'intestin des mammifères utilisées comme indicateurs de pollution organique.¹ Il s'agit aussi d'un paramètre microbiologique considéré à l'intérieur du règlement sur la qualité de l'eau potable.⁷

Coliformes totaux : Paramètre microbiologique considéré à l'intérieur du règlement sur la qualité de l'eau potable afin de déterminer les normes de qualité de l'eau distribuée.⁷

Colmatage : Obstruction progressive, partielle ou totale du lit des cours d'eau par l'accumulation des particules.¹

Conduite unitaire : Conduite d'égout recevant aussi bien les eaux de ruissellement que les eaux usées domestique.¹

Contaminant émergent : Substance présente dans l'environnement, étudiée et surveillée depuis peu de temps et dont les effets sur l'environnement et la santé ne sont que peu ou pas connus. Les contaminants d'intérêt émergent comprennent, notamment, des produits pharmaceutiques, des produits ignifuges et des substances dérivées de la nanotechnologie.¹

Crue : Augmentation importante du débit (et par conséquent du niveau) d'un cours d'eau, d'un lac ou d'une retenue, le plus souvent attribuable aux précipitations ou à la fonte des neiges.¹

Culée : Appui d'extrémité d'un pont qui assure également le raccordement de la structure avec le terrain.¹

Glossaire

Cyanobactéries : Bactérie photosynthétique que l'on trouve principalement en milieu aquatique. Les cyanobactéries se présentent sous la forme de cellules individuelles ou de filaments pouvant se grouper en colonies; on les trouve dans les eaux douces comme dans les eaux salées de même qu'à la surface des sols humides, et dans tous les types de climats.¹

Cyanotoxines : Molécule toxique produite par certaines espèces de cyanobactéries.¹

Débâcle : Transport des glaces dans une rivière après bris de la couverture de glace, souvent turbulent et plus ou moins chargé en glaces, celle-ci pouvant être sous forme d'aiguilles (sorbet), glaces de fond, glaces visqueuses ou plaques de glace.¹

Débit réservé : Débit minimal obligatoire d'eau (exprimé en pourcentage du débit total moyen) que les propriétaires ou gestionnaires d'un ouvrage hydraulique (barrage, seuil, unité hydroélectrique.) doivent réserver au cours d'eau et au fonctionnement minimal des écosystèmes.⁴

DBO₅ : Demande biochimique en oxygène. Critère conventionnel d'évaluation de la pollution organique biodégradable (apport d'oxygène par de l'eau de dilution saturée - incubation dans l'obscurité à 20 °C durant 5 jours).¹

Décidu : Se dit des arbres qui renouvellent leur feuillage chaque année, par opposition aux arbres résineux à aiguilles généralement persistantes.¹

Décrochements de talus : Détachement d'une section de la berge par l'action des agents érosifs (eau, vent, glaces, activités humaines).

Deltaïque : Accumulation sédimentaire marine ou lacustre édifiée par les cours d'eau à leur embouchure.²

Dénitrification : Réduction de la concentration des nitrates dissous dans l'eau généralement sous l'action de bactéries.¹

Dérive littorale : Mouvement de matériaux et de masses d'eau parallèle au rivage, dû au courant littoral.²

Dose journalière acceptable (DJA) : Quantité de pesticides qui peut être ingérée chaque jour, pendant toute la vie, sans risque appréciable.¹

Eau brute : Eau qui n'a subi aucun traitement de quelque sorte qu'il soit, ou eau qui entre dans une station afin d'y être traitée.¹

Écotone : Zone de transition entre deux ou plusieurs milieux différents.¹

Écosystèmes : Ensemble dynamique formé des organismes vivants et de l'environnement non vivant dans lequel ils évoluent, leur interaction constituant l'unité fonctionnelle de base de l'écologie.¹

Effluent : Liquide sortant d'ouvrages ou de stations de traitement des eaux usées (municipales, industrielles).¹

Effort de pêche : Ensemble des moyens de capture mis en œuvre pendant une période donnée et dans une zone déterminée.¹

Embâcle : Obstruction du lit d'un cours d'eau par l'amoncellement de matériel (glace, bois, etc.).¹

Embruns marins : Poussières d'eau projetées par les vagues qui se brisent et qui sont emportées par le vent.³

Émissaire : 1- Cours d'eau évacuant les eaux d'un lac, d'un étang, d'un réservoir, etc.²
2- Canalisation qui reçoit les eaux usées d'un réseau d'égouts ou les eaux traitées d'une station d'épuration et qui les transporte au point d'évacuation.¹

Entretien de cours d'eau : Travaux qui consiste à l'enlèvement de sédiments dans un cours d'eau qui a déjà, dans le passé, été creusé selon les plans et devis (cours d'eau verbalisé). Les travaux visent à redonner au cours d'eau le profil indiqué sur ces plans et devis. (MRC de Kamouraska, dépliant non daté).

Envasement : Comblement ou exhaussement du lit d'un cours d'eau, du fond d'un lac ou d'un réservoir, par dépôt de sédiments.¹

Érosion : Action exercée par les agents climatiques (pluie, vent), souvent amplifiée par l'homme et qui a pour effet d'enlever la couche superficielle des sols et des roches argileuses. Usure que l'eau, le vent et certaines interventions de l'homme font subir au sol.¹

Espèce invasive : Plante, animal, poisson, algue ou tout autre organisme généralement transporté par l'humain, qui s'établit dans un écosystème qui n'est pas le sien et qui se développe au détriment des espèces natives de l'écosystème d'accueil.¹

Estran : Espace littoral compris entre les plus hautes et les plus basses eaux.²

Étang temporaire : Les eaux temporaires désignent les lacs peu profonds, les étangs, les mares, les marais, les zones inondables, les cours d'eau qui ne contiennent de l'eau que pour une durée limitée et qui le reste du temps sont à sec.⁴

État ou niveau trophique : Utilisé lorsque l'on parle d'eutrophisation, ce terme désigne les trois stades du processus d'enrichissement graduel d'un plan d'eau : oligotrophe, mésotrophe, eutrophe. (CRE Laurentides, 2009).

Glossaire

Étiage : Niveau minimal atteint par un cours d'eau en période sèche.¹

Eutrophe : Se dit des eaux riches en matières nutritives. Un lac eutrophe est un lac relativement peu profond, aux bords plats et recouverts d'une large ceinture de végétation aquatique, aux fonds couverts d'une vase riche en matières organiques et facilement putrescible.¹

Eutrophisation : Enrichissement des eaux par des nutriments, se traduisant par une prolifération des végétaux aquatiques ou des cyanobactéries et par une diminution de la teneur en oxygène des eaux profondes.¹

Exigence de rejet : Les exigences sont établies pour chaque municipalité en tenant compte des variations prévisibles dans les débits et charges organiques à traiter tout au long de l'année. Selon le type de station et les équipements des municipalités, un ou plusieurs des paramètres suivants sont assujettis à une exigence de rejet : demande biochimique en oxygène (DBO₅), matières en suspension, phosphore total et coliformes fécaux et dans certains cas particuliers, une exigence en azote ammoniacal peut également être fixée (MAMROT, 2013b).

Fleur d'eau (cyanobactéries) : Prolifération d'algues dans un lac, un cours d'eau ou un océan.¹

Fraie : Période de la reproduction chez les poissons.¹

Frayère : Lieu où les poissons déposent leurs œufs.⁵

Glochidies : Larve de moules d'eau douce qui vit pendant quelques mois fixée sur les branchies de certains poissons jusqu'à ce qu'elle ait accompli sa métamorphose.²

Hémochromatose : Maladie métabolique consécutive à l'accumulation de fer dans les tissus de l'organisme.¹

Hépatotoxines : Toxine qui détruit les cellules du foie.¹

Herpétofaune : Ensemble des amphibiens et reptiles présents dans une région.¹

Ichtyologique : Relatif aux poissons.¹

Indigène : Se dit d'une espèce végétale ou animale qui est originaire du lieu de croissance et de reproduction où elle vit.¹

Lessivage : Entraînement par l'eau des plus fines particules d'un sol et des matériaux solubles à travers les horizons du sol.²

Littoral : Partie du lit du plan d'eau ou d'un cours d'eau qui s'étend depuis la ligne des hautes eaux jusqu'à la limite inférieure des plantes submergées.⁶

Lixiviat : Liquide qui provient de la percolation de l'eau à travers les matières résiduelles enfouies.⁴

Macroinvertébré : Visibles à l'œil nu, les macroinvertébrés regroupent tous les animaux qui n'ont pas de squelette d'os ou de cartilage. Les macroinvertébrés benthiques vivent au fond des ruisseaux, rivières, lacs ou marais. Ce sont principalement des vers, des crustacés, des mollusques et des insectes.⁸

Marais : Les marais sont des habitats dominés par des plantes herbacées sur substrat minéral partiellement ou complètement submergé au cours de la saison de croissance. Dans la majorité des cas, les marais sont riverains, car ils sont ouverts sur un lac, ou un cours d'eau, mais ils peuvent également être isolés. Il existe des marais d'eau douce et des marais d'eau salée.⁶

Marais intertidal : Marais situé en bordure d'une mer, d'un estuaire ou d'un grand fleuve, qui est soumis à la marée.¹

Marécage : Étendue de terrain imprégnée ou recouverte d'eau, occupée par une végétation surtout arbustive.¹

Marnage : Variation, en hausse ou en baisse, du niveau d'eau d'un réservoir, en fonction des conditions d'exploitation.¹

Matières en suspension : Ensemble des particules en suspension dans l'eau ou dans l'air.¹

Matière organique : L'ensemble des produits d'origine biologique provenant des débris végétaux, des déjections, des cadavres d'animaux, etc.²

Méandres : Sinuosité très prononcée du cours d'eau.⁵

Mélézin : Forêt ou peuplement pur de mélèze.²

Mer de Goldthwait : La mer de Goldthwait est l'introduction de la mer dans le continent à la faveur du retrait des glaces dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, à l'Est du Québec et dans les provinces maritimes. Cet épisode du Pléistocène et de l'Holocène, se déroule depuis 14 000 BP jusqu'à de nos jours, puisque les niveaux d'eau ne sont pas redescendus sous leurs niveaux antérieurs à la glaciation du Wisconsin.⁴

Mésique (site) : Qui est caractérisé par des conditions ni très humides, ni très sèches.¹

Mésotrophe : Qualificatif des lacs de type intermédiaire entre les lacs oligotrophes et les lacs eutrophes.¹

Méthémoglobinémie : Maladie qui affecte l'aptitude du sang à transporter l'oxygène.¹

Monadnock : Relief résiduel conservé sur une pénéplaine, quelle que soit son origine.¹

Glossaire

Monospécifique : Correspondant à un seul genre, à une seule spécificité, comme une forêt composée d'un seul type d'arbre.³

Motel industriel : Ensemble des activités économiques se rapportant à l'exploitation des établissements moteliers.¹

Mur de soutènement : Mur épais, généralement en glacis (pente faiblement inclinée), qui sert à contenir la poussée des terres ou des eaux, à épauler un remblai ou une terrasse¹.

Neurotoxines : Toxine qui agit au niveau du système nerveux.¹

Nitrification : Oxydation de l'azote ammoniacal contenu dans les eaux usées, d'abord en nitrites puis en nitrates, sous l'action de bactéries *aérobies*.¹

Nitrites-nitrates : Respectivement, sels de l'acide nitreux et de l'acide nitrique¹. Il s'agit aussi d'un paramètre de qualité de l'eau pour déterminer l'indice de qualité bactériologique et physicochimique.⁷

Niveau 1 : Cours d'eau principal d'un bassin versant, il a des affluents, les cours d'eau de niveau 2. Les cours d'eau de niveau 3 se jettent dans ceux de niveau 2, etc. Les cours d'eau de niveau 0, sont les cours d'eau de bassin orphelin, qui se jette directement dans le fleuve et n'ont pas d'affluents.

Nutriments : Élément nutritif dont l'assimilation est possible sans processus digestif, les plus importants étant l'azote et le phosphore.¹

Ordovicien : Deuxième période de l'ère Paléozoïque, d'une durée approximative de 60 millions d'années, qui fait suite au Cambrien et qui précède le Silurien.¹

Oligotrophe : Qualificatif se rapportant à une masse d'eau pauvre en matières nutritives et contenant de nombreuses espèces d'organismes aquatiques, chacune d'elles étant représentée en nombre relativement faible.¹

Ouvrage de surverse : Ouvrage auxiliaire à une canalisation, destiné à maintenir un niveau d'eau déterminé ou à évacuer un trop-plein, particulièrement en temps de pluie et de fonte des neiges.¹

Périphyton : Ensemble des organismes vivant sur les tiges, les feuilles de plantes aquatiques.¹

Perturbateur endocrinien : Substance qui perturbe le fonctionnement normal du système endocrinien (hormones) (CCHST, 2013).

Phéopigments : Voir chlorophylle *a* totale.

Phosphore dissous : Le phosphore dissous est directement assimilable par les algues et les plantes aquatiques. Parce qu'il constitue une substance nutritive essentielle pour les végétaux, c'est généralement en limitant les quantités de phosphore atteignant les cours d'eau qu'on peut contrôler la croissance des algues et des plantes aquatiques.⁷

Phosphore particulaire (suspension) : Dans le milieu aquatique, le phosphore en suspension se retrouve dans les organismes vivants comme le phytoplancton, dans les phases minérales des particules de roches et de sols, et à l'état adsorbé sur des matières particulaires minérales ou organiques.⁷

Photosynthèse : Production de glucides par les plantes et certaines bactéries à partir de l'eau et du gaz carbonique de l'air qu'elles peuvent fixer grâce à la chlorophylle, en employant l'énergie solaire.⁵

Phytoremédiation : Procédé de décontamination basé sur l'utilisation de plantes, lesquelles peuvent accumuler certaines substances toxiques dans leurs tissus ou sécréter des enzymes permettant de neutraliser certains contaminants.¹

Pinède : Peuplement de pins.¹

Pollution diffuse : Pollution de masses d'eau à partir de sources diffuses comme les engrais, produits chimiques et pesticides utilisés en agriculture.¹

Pollution ponctuelle : Pollution dont l'origine est précisément localisée.¹

Précambrien : Période précédant le Cambrien, c'est-à-dire antérieure à 570 m.a. Cette période est la première des cinq ères géologiques durant laquelle le globe terrestre a pris forme.¹

Production primaire : Production de matière organique effectuée principalement grâce à la photosynthèse. Dans un écosystème, la productivité primaire est réalisée par les producteurs primaires également appelés autotrophes. Il s'agit du premier maillon d'une chaîne alimentaire. Les producteurs primaires sont principalement les plantes et les algues.⁴

Productivité : Aptitude potentielle d'un organisme à fournir une certaine quantité d'un produit déterminé (plante, fruits, graines, descendance etc.). Cette aptitude est sous la seule dépendance du patrimoine génétique de l'organisme.¹

Projet de compensation (mesures compensatoires) : Mesure visant à contrebalancer les effets négatifs pour l'environnement d'un projet (urbanisme, infrastructures, zone d'activité commerciale ou industrielle, etc.), quand on a échoué à supprimer ou atténuer les impacts négatifs de ce projet. Ces compensations peuvent par exemple être des travaux de restauration de milieux.⁴

Raccordement inversé : Branchement ou défectuosité à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique ou unitaire, soit

Glossaire

dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique ou unitaire. (MAMROT, 2006).

Régime hydrologique : Ensemble des variations de l'état et des caractéristiques d'une masse d'eau qui se répètent régulièrement dans le temps et dans l'espace et qui présentent des phases saisonnières ou autres.¹

Remblayer, remblaiement : Apporter de la terre pour combler ou surélever.³

Rives : Bande de terre qui borde un lac ou un cours d'eau. Elle assure la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. C'est dans la rive que l'on devrait retrouver une bande riveraine de 10 à 15 mètres de largeur. Elle est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux vers l'intérieur des terres.⁶

Ruissellement : Écoulement de l'eau de pluie ou de la fonte des neiges à la surface du sol qui provoque l'érosion dès que la vitesse est suffisante pour entraîner des particules solides.¹

Salmonidé : Famille de poissons de taille variable répartis dans tout l'hémisphère nord, se distinguant principalement par leur petite nageoire adipeuse dépourvue de rayon et située loin derrière la nageoire dorsale ainsi que par leur petite excroissance charnue située à la base des nageoires pelviennes.¹

Scories : Résidu solide provenant de la fusion de minerais métallique, de l'affinage de métaux de la combustion de la houille, etc.⁵

Secteur agroalimentaire : Ensemble des activités économiques reliées essentiellement à la production, à la transformation, à l'exploitation et au conditionnement des produits agricoles destinés à l'alimentation humaine et animale.¹

Secteur primaire : Secteur d'activités économiques qui regroupe les entreprises exerçant des activités d'extraction des matières premières et des activités productrices de matières non transformées.¹

Secteur secondaire : Secteur d'activités économiques regroupant les entreprises dont l'activité principale est la transformation de matières premières en produits semi-finis ou finis.¹

Secteur tertiaire : Secteur d'activités économiques qui regroupe les entreprises exerçant des activités commerciales ou administratives qui visent à fournir des services.¹

Sédiment : Dépôt qui résulte de l'altération chimique ou physique des roches, de la précipitation de matières dissoutes ou en suspension dans l'eau, ou encore de l'accumulation de matières organiques provenant des terres.²

Sédimentaire (roche) : Roche formée par l'accumulation graduelle de matériaux désagrégés provenant d'autres roches plus anciennes, par des restes organiques et par des dépôts résultant d'une action thermique et chimique.¹

Sédimentation : Ensemble des phénomènes aboutissant à la formation de sédiments.²

Seuil léthal : Seuil ne devant pas être dépassé sinon, la mort s'en suit.¹

Stabilisation : Procédé qui consiste à maintenir la surface du sol en place en le protégeant de l'érosion.¹

Stock (éperlan et anguille) : Ensemble d'individus qui, du fait de caractéristiques biologiques homogènes, peut constituer une unité de gestion (stock) ou une unité d'évaluation biologique (stock biologique).¹

Tacon : Jeune saumon avant sa première descente vers la mer.¹

Tourbière : Formation végétale en terrain humide caractérisée par la présence de tourbe dans le sol et par une végétation basse typique pouvant comporter notamment des mousses du genre sphaignes, des cypéracées et des éricacées.¹

Trihalométhanes (THM) : Composé chimique formé lorsque le chlore utilisé pour la désinfection de l'eau destinée à la consommation entre en contact avec la matière organique présente dans l'eau à traiter (MSSS, 2009).

Turbidité : Caractéristique d'une eau dont la transparence est atténuée en raison de la présence de fines particules en suspension d'origine naturelle ou dues à des agents polluants.¹

Zone d'exploitation contrôlée : Territoire établi par l'État québécois, destiné principalement au contrôle du niveau d'exploitation des ressources fauniques, et dont la gestion peut être déléguée à un organisme agréé.¹

Zone de rétention larvaire : Secteur fréquenté par les jeunes larves récemment écloses où la nourriture est abondante pour leur bon développement (Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel, 2008).

Zone intertidale : Zone comprise entre le lit des hautes mers et celle des basses mers.¹

¹ Grand dictionnaire terminologique

² Dictionnaire des sciences de l'environnement

³ Le dictionnaire.com

⁴ Wikipédia

⁵ Dictionnaire Le Petit Robert, 2006

⁶ Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

⁷ MDDEFP-eau : http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/rivieres/sommaire.htm

⁸ MDDEFP-eau : http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/macroinvertebre/

⁹ MDDEFP-biodiversité : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/index.htm>

